

ÉTAT DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS
6000-1997/87/1

CURE DE MOUDON

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

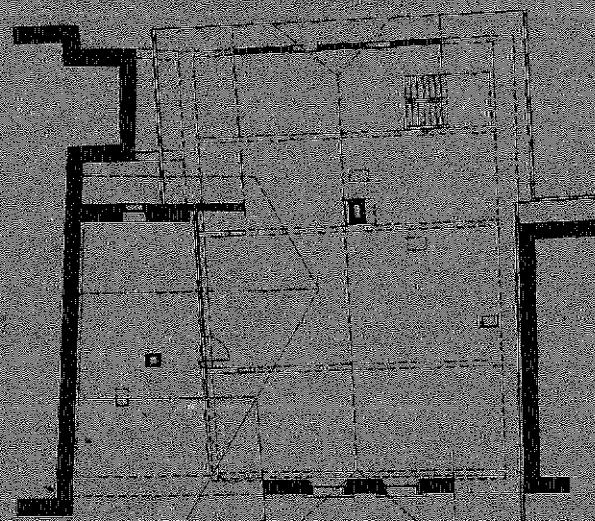
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

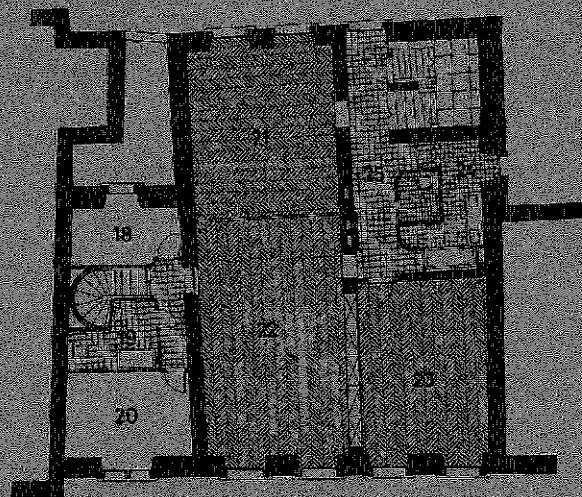
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC
Chef du Département des
travaux publics, de l'aménagement
et des transports

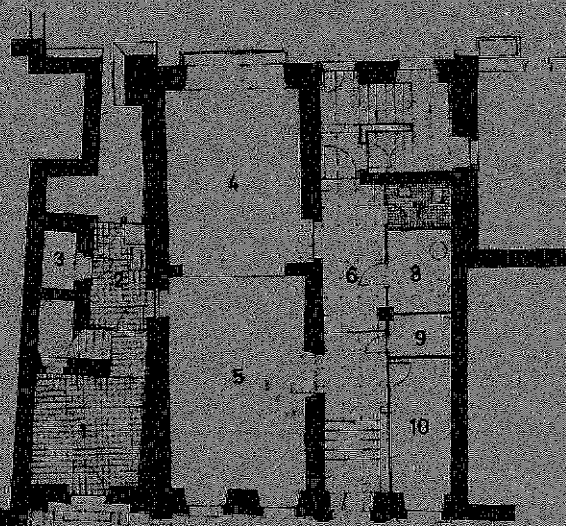
CURE DE MOUDON



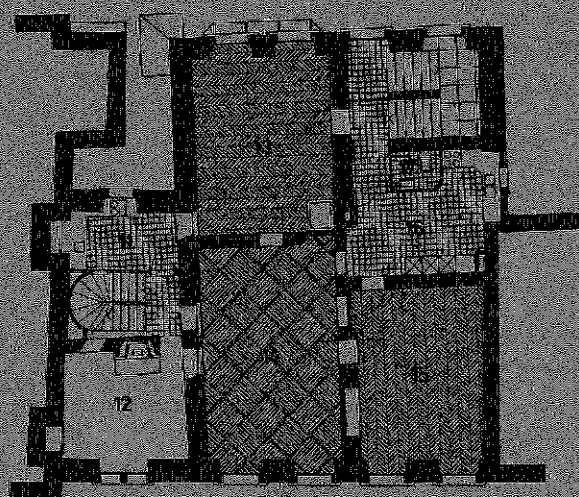
COMBLES



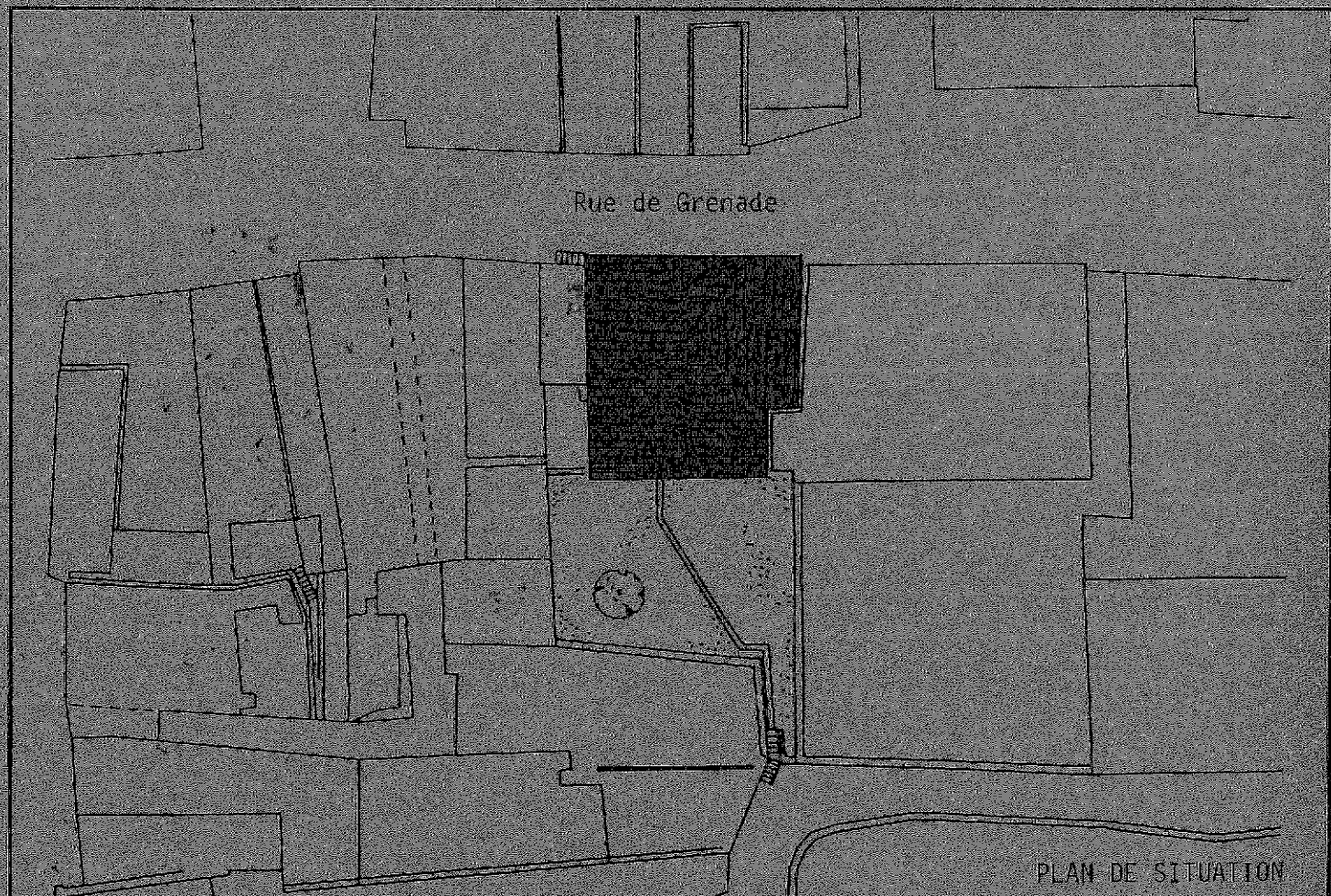
2ème ETAGE



REZ-DE-CHAUSSEE



1er ETAGE



REZ

1. Entrée petit appartement
2. Buanderie
3. Cave
4. Surface commerciale
5. Surface commerciale
6. Entrée logement du pasteur et surface commerciale
7. Toilette
8. Chauffage
9. Local technique
10. Bureau paroisse

1er ETAGE

11. Cuisine petit appartement
12. Séjour
13. Bureau du pasteur
14. Séjour
15. Salle à manger
16. Cuisine
17. Toilette

2ème ETAGE

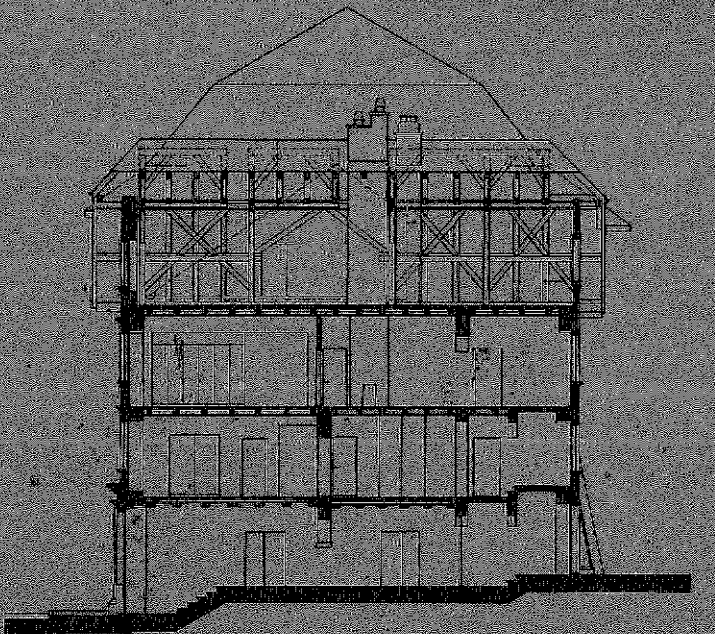
18. Chambre
19. Salle de bains
20. Chambre
21. Chambre
22. Chambre
23. Chambre
24. Salle de bains
25. Toilette



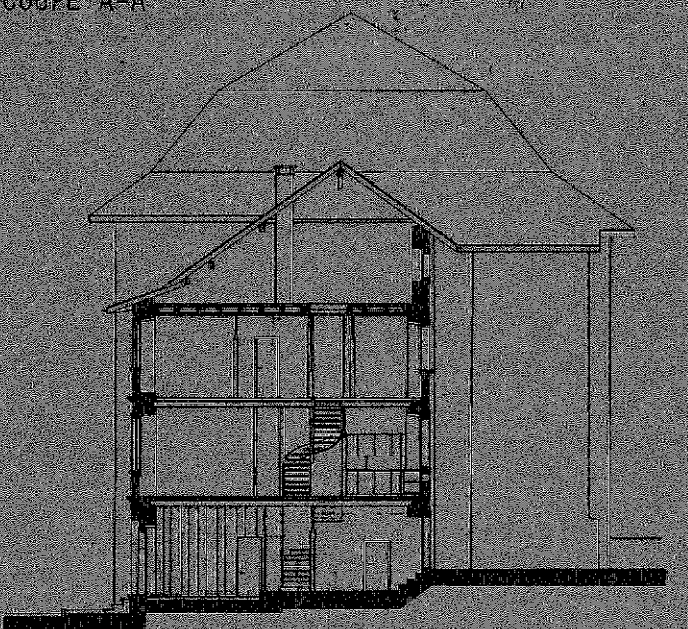
FAÇADE NORD



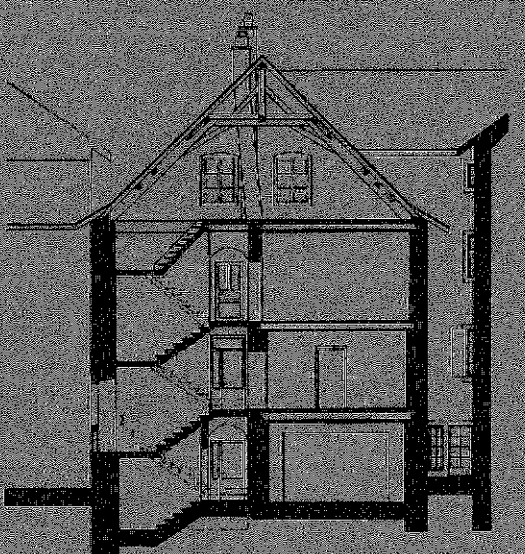
FAÇADE SUD



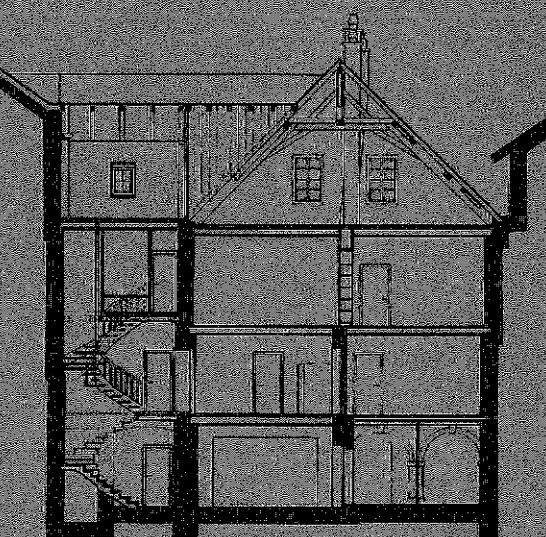
COUPE A-A



COUPE B-B



COUPE C-C



COUPE D-D





ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE MOUDON

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la Charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 14 août 1981, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude pour la restauration des cures de Bex, de Moudon et de Rossinière.
2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. A. DESARZENS	M. R. MAIBACH
M. W. BAUMGARTNER	M. J.-C. ROSAT
M. A. CHAUVY	M. E. VOLET
M. A. GARDIOL	M. J.-P. ZIEGLER
M. F. GRAF	

accompagnée de :

M. M. BLANC, Conseiller d'Etat, Chef du Département des travaux publics
M. H.-R. BRAUN, chef de la Section travaux du Service des bâtiments

visite les bâtiments concernés et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 22 novembre 1982, un crédit global de Fr. 2'281'000.-- pour les trois bâtiments, dont Fr. 875'000.-- destinés à la cure de Moudon.
4. Par sa décision du 7 octobre 1983, le Conseil d'Etat accorde un crédit additionnel de Fr. 110'000.-- pour la restauration des peintures anciennes découvertes en cours de chantier. Le crédit est ramené à Fr. 90'000.-- par la Commission des finances.
5. Organisation du maître de l'ouvrage :
 - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
 - M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux
 - M. A. ANTIPAS, représentant du maître de l'ouvrage
 - Mandataires :

- Architecte	Gilbert GRIN
- Ingénieur civil	TAPPY & DUTTWEILER
- Géomètre	Louis NICOD
6. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par M. Charles MATILE.

Le bâtiment de la cure de Moudon, construit en 1696, dans le but d'une habitation privée a, dès 1726 et ceci jusqu'à nos jours, rempli la fonction de cure.

Le bâtiment initial est composé de deux parties traversantes. L'annexe, englobée aujourd'hui dans le bâtiment de la cure, avait fonction de prisons seigneuriales.

Les diverses interventions que la cure a subies ont masqué ou fait disparaître certains éléments de l'organisation originelle.

L'esprit des travaux de rénovation et de transformation entrepris dans le bâtiment a porté essentiellement sur les points suivants :

1. Réhabilitation de l'organisation verticale des deux corps principaux de l'immeuble (deux appartements).
2. Restauration des parties anciennes, c'est-à-dire réfection avec des techniques de l'époque des enduits des murs originels et boiseries anciennes.
3. Adjonction de parties nouvelles, avec les techniques et matériaux de notre époque.
4. Mise en valeur des éléments originels découverts par sondages au fur et à mesure des travaux, soit :
 - a/ restauration du bureau du pasteur au 1er étage après la découverte, en déposant les boiseries des murs et gypse du plafond, d'un décor exceptionnel de plafond peint;
 - b/ mise en place d'un fourneau décoré faïence dans l'angle nord-ouest du bureau du pasteur à l'emplacement initialement réservé pour cette affectation;
 - c/ restauration d'un plafond à panneaux peints et repose dudit dans le dégagement de la cage d'escaliers;
 - d/ restauration de boiseries anciennes, décapage et mise en valeur de bois noble dans les pièces restaurées;
 - e/ d'autres éléments de très grande valeur historique - plafonds peints - ont été laissés dans l'état actuel, leur restauration étant trop onéreuse. Ils ont été simplement protégés par la mise en place de plafonds en toile synthétique tendue.
5. Réhabilitation de l'ordonnement vertical et des allèges appareillées de la façade rue Grenade, dont l'architecture classique fin XVIIe siècle d'influence française en passant par Neuchâtel a déterminé les décisions des restaurateurs de rétablir les coloris d'origine - rose clair pour les fonds et gris foncé pour les encadrements, et de faire abstraction des contrevents inexistants à l'origine du bâtiment.

La transformation et restauration de la cure de Moudon, réalisées sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Section des monuments historiques, a été réalisée dans l'esprit de rétablir dans la mesure du possible les éléments d'origine avec les techniques propres à l'époque et d'affirmer l'intervention nouvelle par des techniques contemporaines.

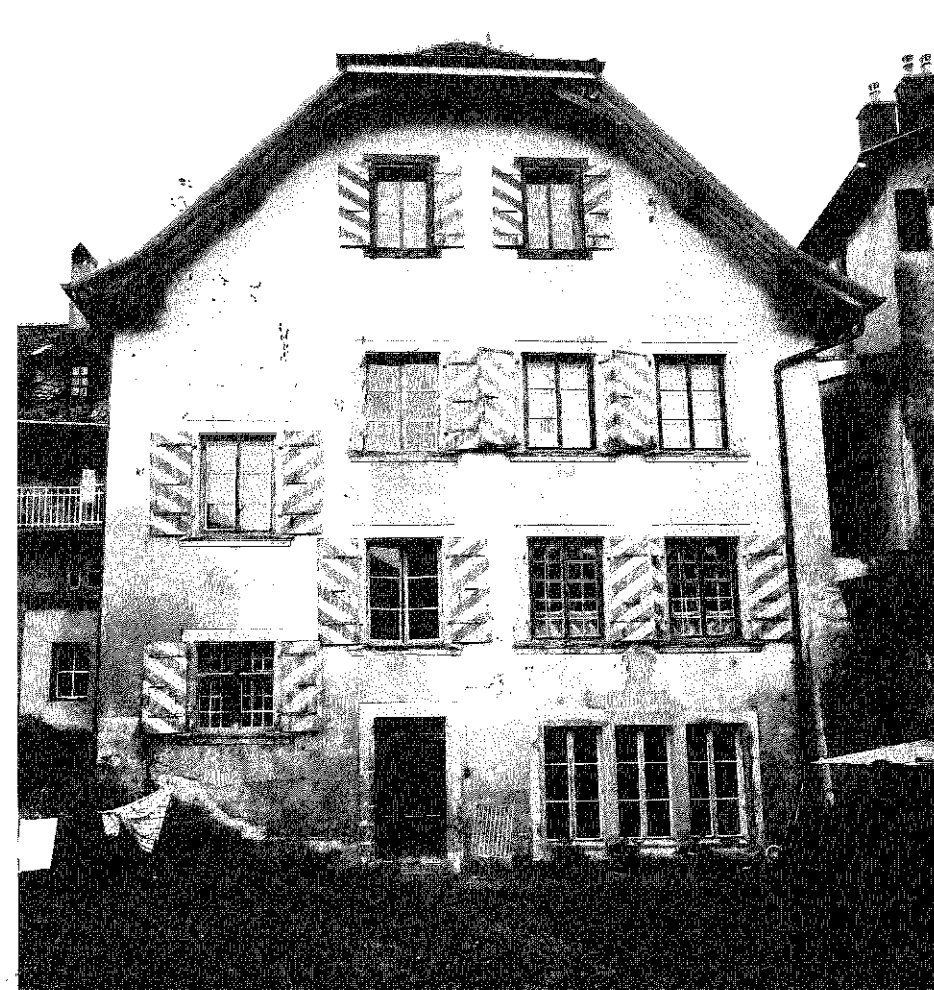
Gilbert GRIN
Architecte



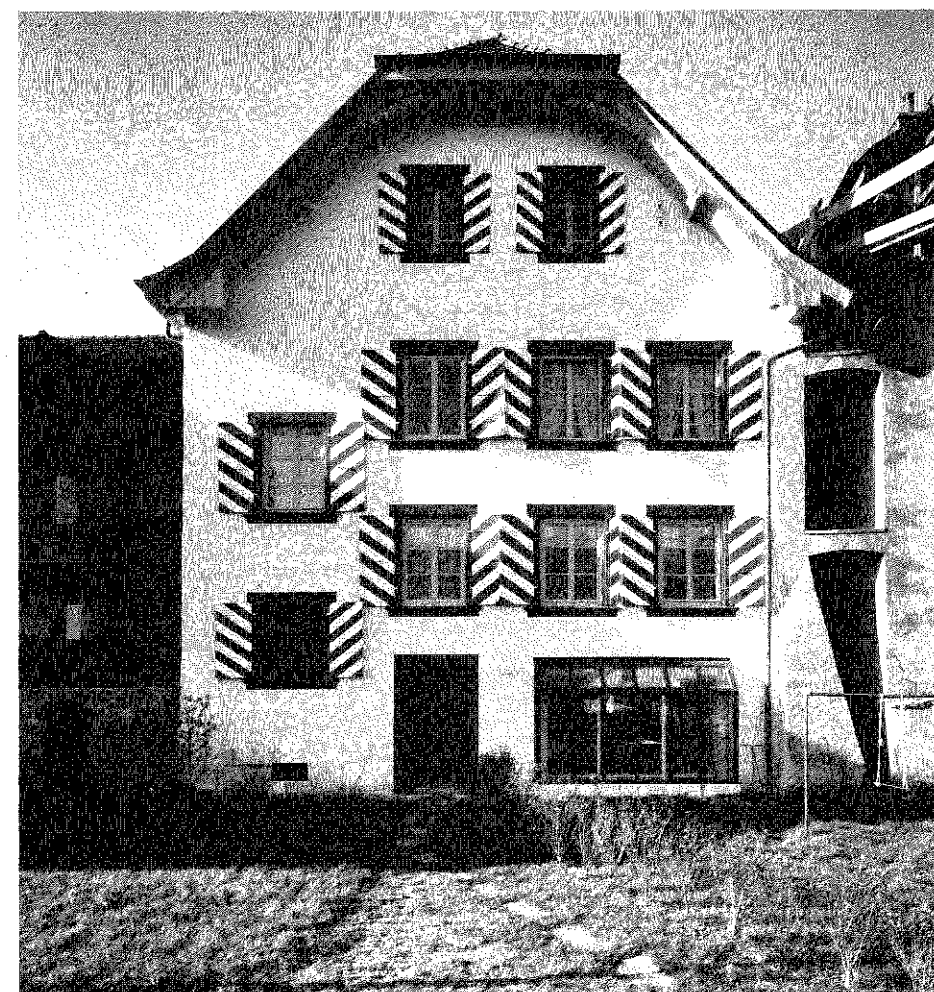
Façade côté rue de Grenade



Etat après travaux



Façade côté jardin



Etat après travaux

La cure de Moudon située tout d'abord dans l'ancien hôpital de St-Bernard ne s'est installée qu'en 1726 dans l'édifice actuel (1). Celui-ci avait été construit comme maison privée en 1696, ainsi que l'indique la date inscrite sur le linteau de la porte d'entrée. Un document légèrement postérieur donne indirectement quelques renseignements sur cette bâtisse (2). Au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, Jean-Louis Loys, seigneur de Villardin, avait reçu de LL.EE. de Berne un vaste ressort à l'intérieur de la ville de Moudon, afin de pouvoir y établir sa maison seigneuriale. Jean-Louis Loys était l'un des personnages les plus importants de la région, puisqu'il assumait aussi la fonction de vidome de Moudon (3). Dans les limites du territoire qui lui avait été ainsi octroyé, il construisit premièrement, en 1691, sa maison seigneuriale proprement dite, l'actuelle maison de Villardin, rue Grenade 34 (4). Quelques années plus tard, il en édifia une autre, qu'il vendit peu après au "vidome" Daniel Bize, qui était en fait son lieutenant pour le vidomat (5). Dans l'acte de vente, Jean-Louis Loys se réserva l'usage des prisons seigneuriales jointes à ce dernier immeuble. Ces prisons englobées aujourd'hui dans le bâtiment de la cure se trouvent dans l'annexe comprise entre les Nos 32 et 34 de la rue Grenade; d'après son élévation, celle-ci paraît contemporaine de la maison de 1691. La famille Bize conserva cette propriété jusqu'au moment de l'échange passé avec le gouvernement bernois en 1726.

Lorsque l'on aménagea cet édifice pour en faire une cure, on ne sentit pas le besoin d'en modifier la structure. L'apport de la période "bernoise" consista surtout dans la pose de boiseries, notamment en 1748, 1767 et 1772 (6). Au XIXe siècle, l'abaissement du niveau de la rue en 1830 et 1845 pourrait avoir entraîné un remaniement de la porte d'entrée (7). Une restauration de la première moitié de ce siècle a appauvri la façade en faisant disparaître les allèges appareillées qui reliaient verticalement les fenêtres (8).

Malgré ces quelques transformations, la cure se présente encore en grande partie dans son état de 1696, du moins pour ce qui est du plan et de l'élévation.

Dans l'aménagement intérieur, on peut voir encore un bel ensemble de ferrures, des portes à crossettes et des plafonds à panneaux ornés de pointes de diamant, typiques de la fin du XVIIe siècle. Les éléments les plus intéressants sont sans conteste les deux plafonds peints, l'un à panneaux ornés de rosaces en trompe-l'oeil, l'autre à solives. Ce dernier se distingue par un répertoire

décoratif particulièrement riche et une exécution raffinée; dans son étude des plafonds peints des XVIIe et XVIIIe siècles, Brigitte Pradervand a montré comment cette oeuvre s'apparentait aux gravures contemporaines, comme celles d'un Dietrich Meyer (9).

La cure actuelle de Moudon, soit plus exactement l'ancienne maison Bize, constitue un exemple précoce pour nos régions de l'architecture "classique" qui s'imposera surtout dès le début du XVIIIe siècle. Elle fait écho, en quelque sorte, à sa voisine, la maison Loys de Villardin qui avait introduit à Moudon cinq ans auparavant ce nouveau style venu de Paris par l'intermédiaire d'un modèle neuchâtelois (10). Les pièces spacieuses et l'escalier rampe sur rampe à repos obéissent à une disposition du même type. Avec son cadrillage de cordons et d'allèges, la façade suit le schéma de la face latérale nord de la maison Loys. La porte d'entrée reprend la forme de sa voisine, mais avec l'emploi plus modeste de pilastres. Tandis que la forme en berceau de l'avant-toit relève d'un type plus archaïque, on peut distinguer un aspect novateur dans le manque total de meneaux, même aux fenêtres secondaires.

Monique FONTANNAZ
Historienne

NOTES :

- (1) ACV, D1 89/2, p. 118-122, 6 av. 1726, acte d'échange entre LL.EE. de Berne et Ursule Petitpierre, veuve du justicier Bize.
- (2) ACV, Bb 1-31, pp. 5, 14-15, 17 mai. Ce document contredit une tradition, dont la source n'est pas connue, voulant que le No 32 de la rue Grenade ait été vendu en 1680 au châtelain Gabriel Bize (RHV, 1905, p. 12).
- (3) Charles GILLIARD, "Les vidomnes de Moudon", in RHV, 1923, pp. 105 sqq.
- (4) Cf dossier MAH, "Moudon, la maison de Villardin, rue Grenade 34", juin 1982.
- (5) Cf n. 3.
- (6) Boisage de la chambre de ménage en 1748 par le menuisier Cornaz de Moudon (ACV, Bp 34/31, 1748, p. 66).- Reconstruction des lieux d'aisance et boisage d'une chambre à l'est de l'appartement du premier pasteur en 1767 (ACV, Bm 2/1b, pp. 149-152).- Boisage de la chambre à côté du poêle ordinaire en 1772 (ACV, Bm 2/3, pp. 265-266).
- (7) La Maison Bourgeoise en Suisse, Vaud II, p. LX.
- (8) Ibid., pl. 64-65.
- (9) B. PRADERVAND, "Les plafonds polychromes du canton de Vaud aux XVIIe et XVIIIe siècles", Mémoire licence, fac. lettres, 1985.
- (10) La Maison Bourgeoise en Suisse, Vaud II, p. LVII; Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Neuchâtel, I, pp. 294-301; cf. n. 4.

Lorsque les travaux de rénovation de la cure débutèrent, en avril 1983, personne ne soupçonnait que ce bâtiment nous réserverait tant de surprises. En effet, des enduits bien épais, des couches successives de peinture, des faux-plafonds en plâtre et des boiseries masquaient soigneusement les décors anciens.

Ainsi, le chantier fut marqué par une succession de découvertes d'éléments historiques qui ont conduit le maître de l'ouvrage à modifier, en cours de travaux, certains principes d'intervention et d'accorder un crédit additionnel pour procéder à des restaurations d'une partie des éléments découverts.

PLAFONDS ET PAPIERS PEINTS

La première surprise nous est venue des plafonds et parois intérieures :

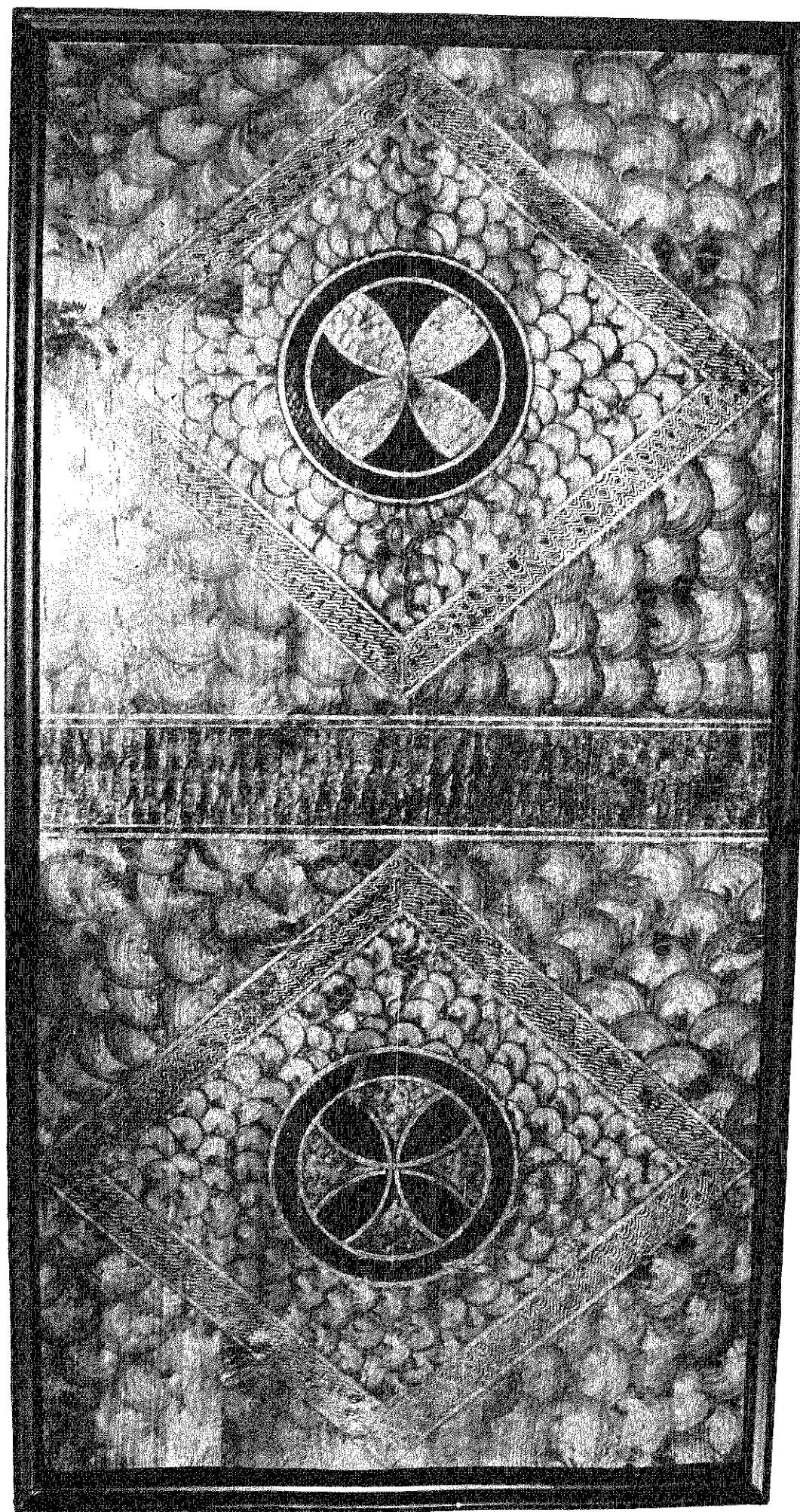
- Le plafond en plâtre de la salle sud-est du 1er étage cachait une poutraison et des entrevous entièrement recouverts de peintures très riches en couleur et de motifs floraux et animaux datant sans doute de l'origine de la construction, c'est-à-dire de la fin du XVIIe - début XVIIIe siècle. Quant aux parois de cette pièce, il s'est avéré que les boiseries de la fin du XVIIIe - début XIXe siècle cachaient, tout en le protégeant, le décor mural en bandes ocre-rouge soulignant l'architecture, sur un fond uniformément blanc.

Il s'agissait en fait d'un cas assez exceptionnel de décor intégralement conservé, à l'exception d'un angle dont l'enduit avait été détruit lors de la pose d'un fourneau, lui-même démonté ultérieurement. Une restauration intégrale fut donc décidée et un crédit extraordinaire accordé à cet effet.

Les sondages et l'analyse des découvertes furent entrepris par le laboratoire Crephart, alors que les travaux de restauration furent confiés à Anne-Françoise Pelot, restauratrice d'art.

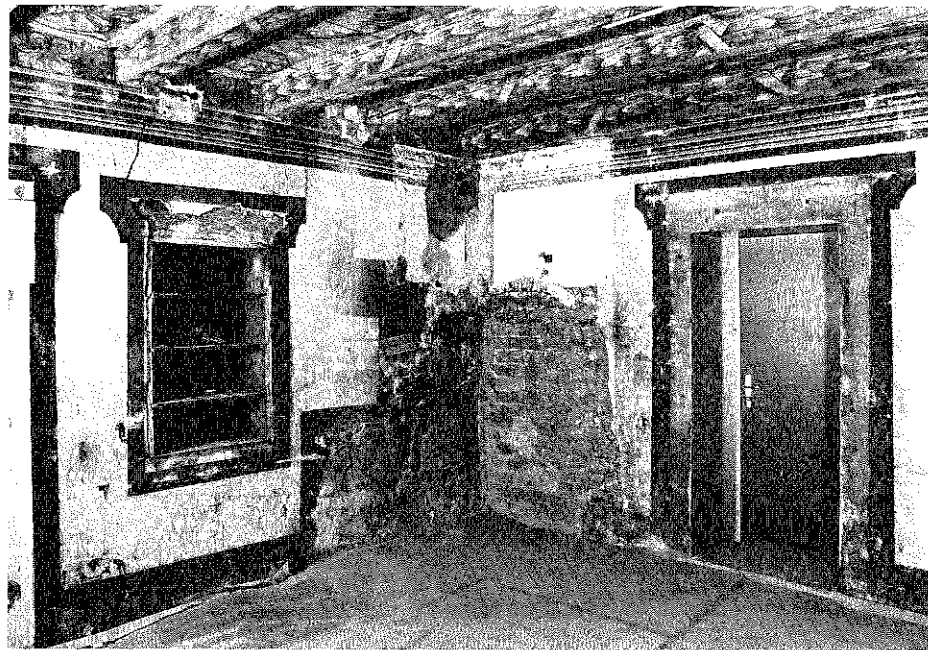
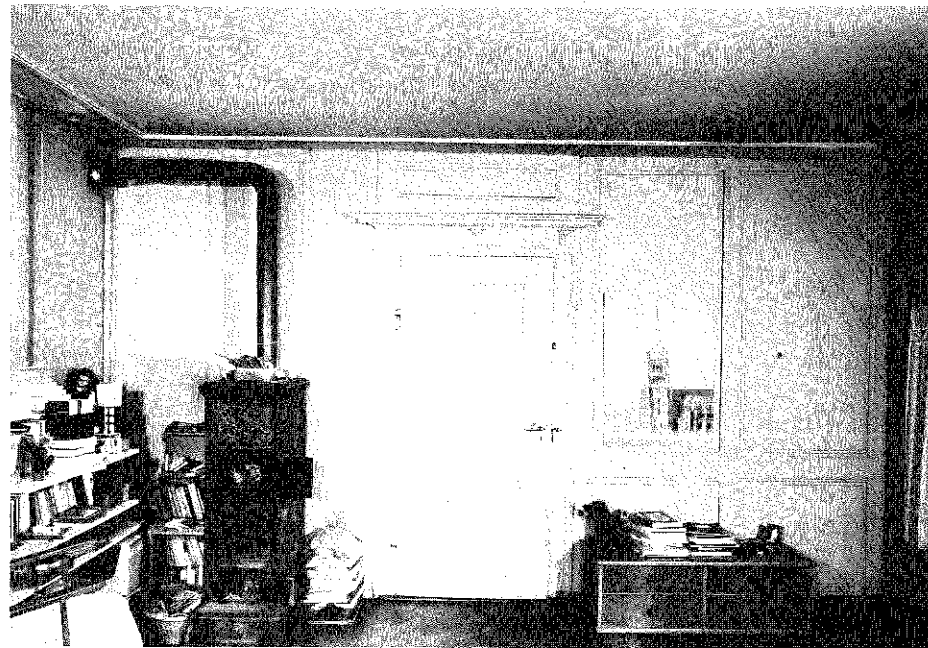
Un fourneau à catelles, de provenance incertaine mais de style et de facture plutôt fribourgeois, qui se trouvait entreposé et disponible, fut remonté en lieu et place de l'ancien fourneau par le fumiste Weigle de St-Sulpice.

- Dans la pièce nord-ouest du 1er étage, ont été découverts des décors semblables à ceux décrits ci-dessus; ils étaient malheureusement recouverts par pas moins de dix couches de peinture successives. Le coût d'une éventuelle restauration fut jugé disproportionné et, finalement, les décors furent fixés par une technique réversible et le tout recouvert par un faux-plafond tendu.

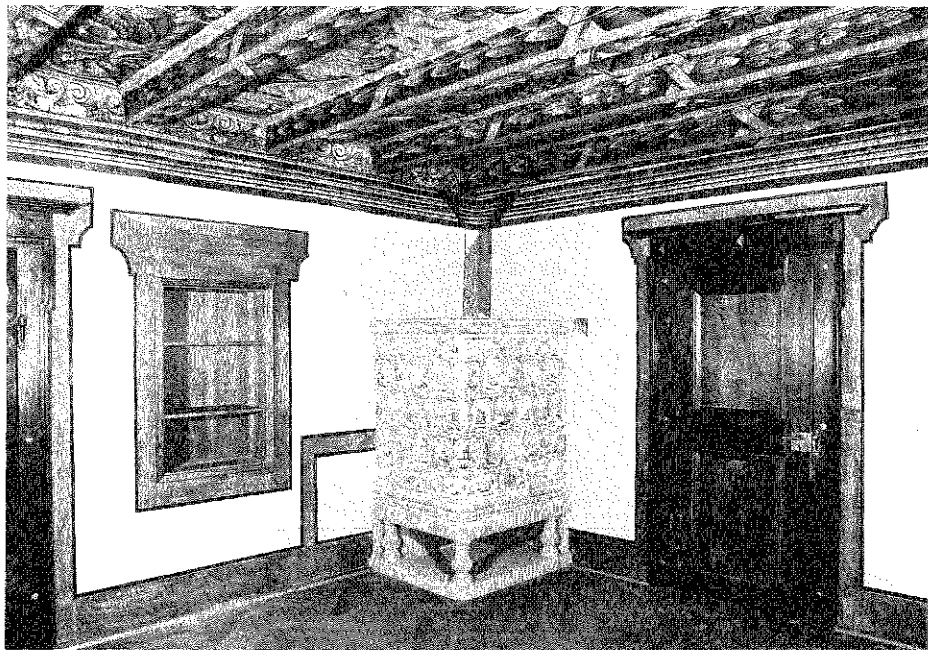


Panneau de plafond décoré simulant une marqueterie

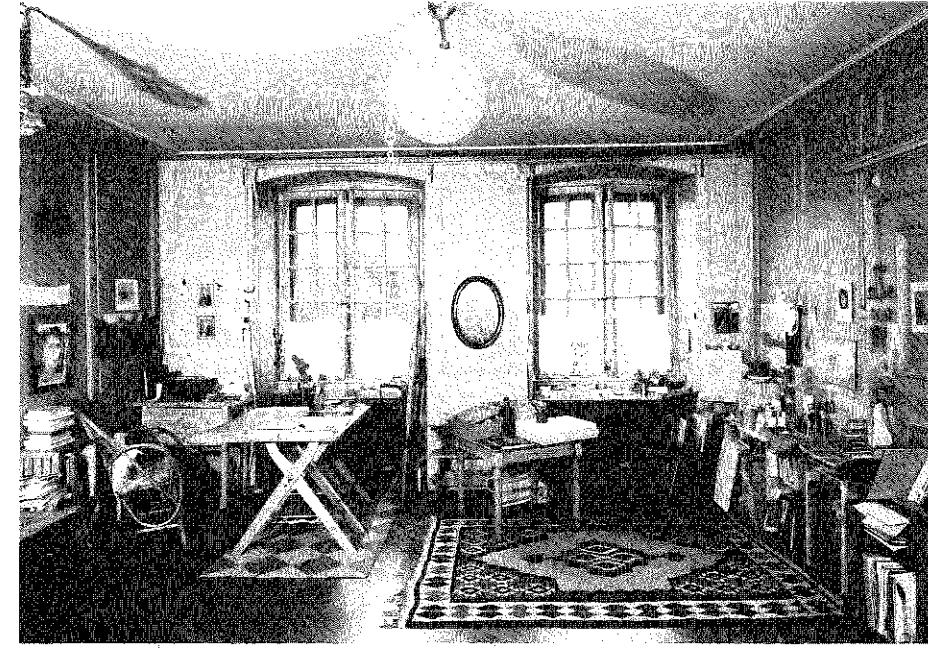
1er étage
Salle sud-est
Vues vers le nord



Traces de l'ancien fourneau

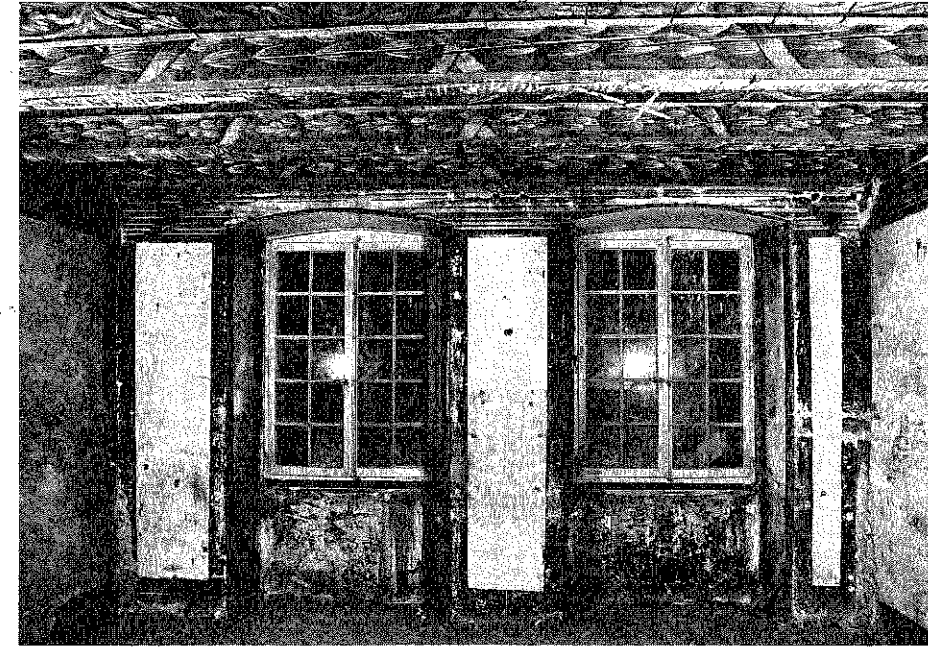


Etat après la reconstitution du décor
et la pose du fourneau

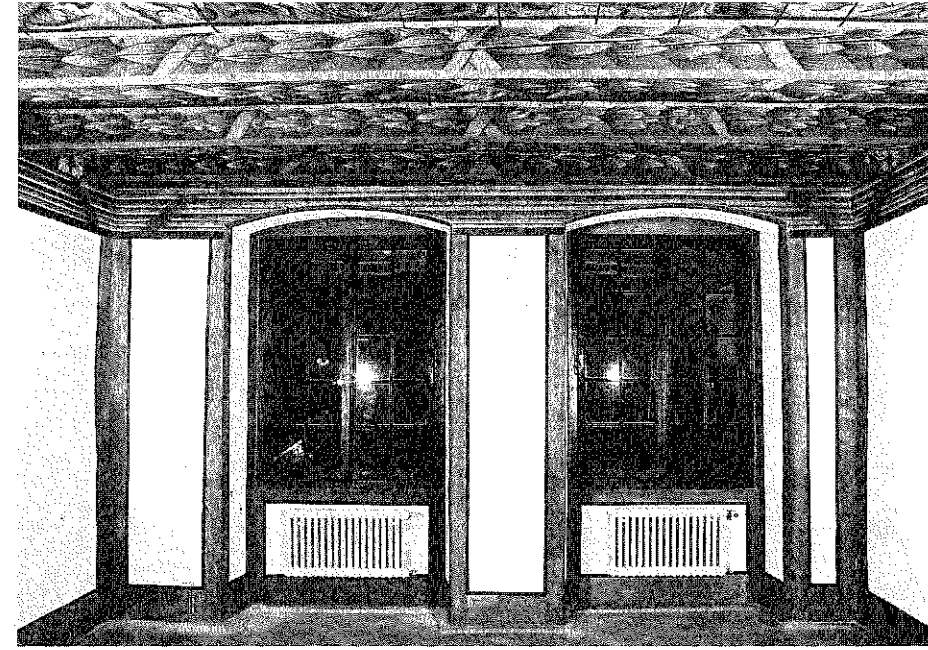


1er étage
Salle sud-est
Vues vers le sud

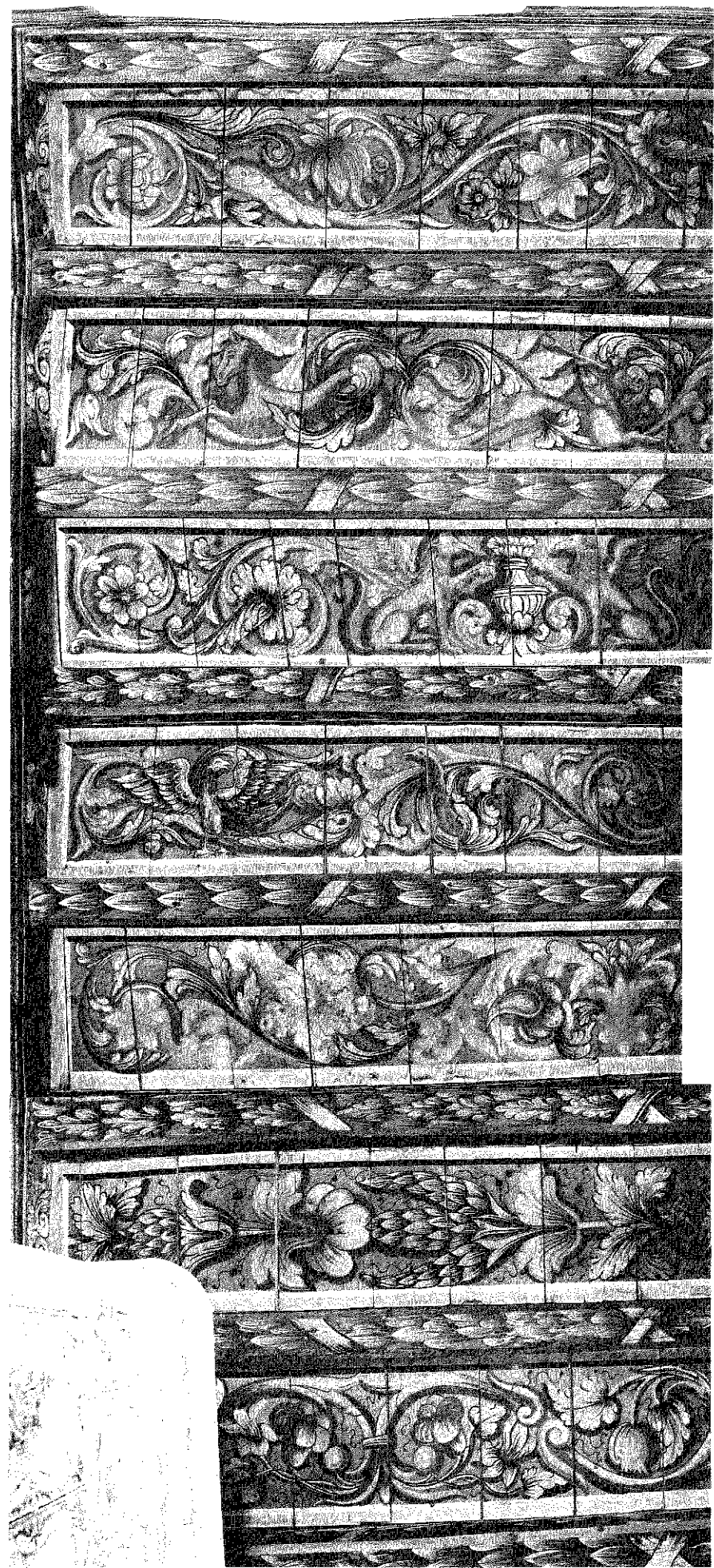
Etat avant travaux



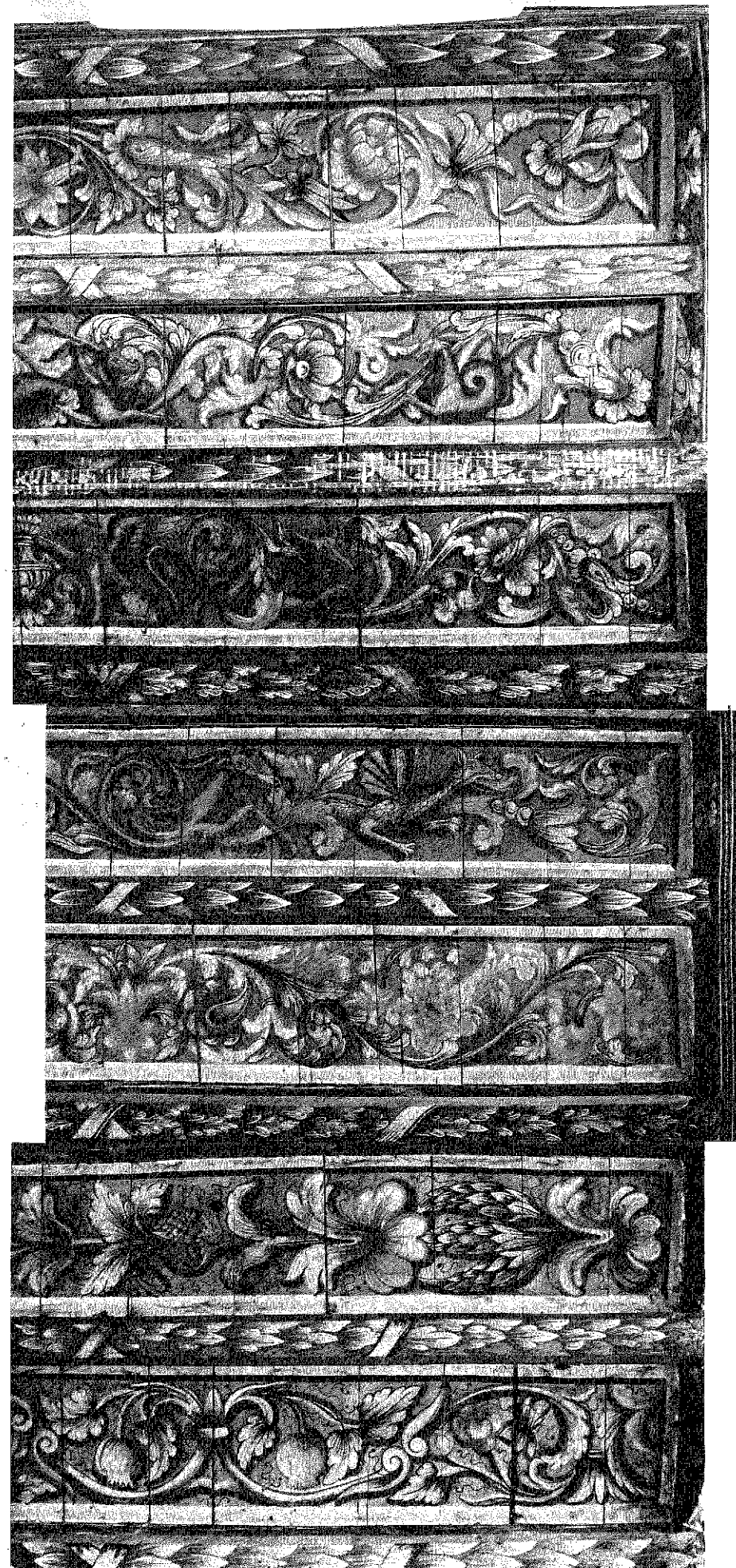
Etat après l'enlèvement du faux-
plafond et des boiseries



Etat après restauration



1er étage
Salle sud-est



Restitution de la totalité du décor
peint du plafond

- Des très beaux panneaux de plafond en bois de sapin, décorés de motifs géométriques qui simulent une marqueterie, furent enfin découverts, au 2ème étage, sous quatre couches de peinture. Ils ont été restaurés et reposés.

FACADE NORD

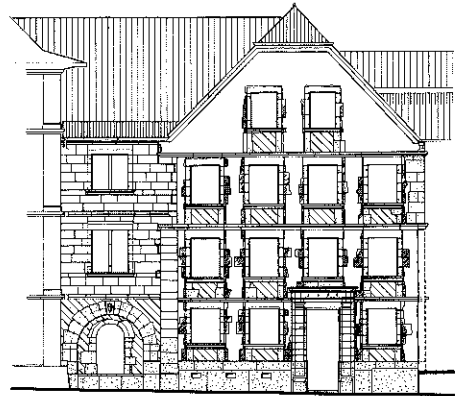
La deuxième surprise est venue bien plus tard, lorsque les échafaudages étaient posés. Les résultats des sondages ponctuels nous ont amenés à entreprendre une analyse et un relevé avec reconstitution de la façade de la rue de Grenade, travaux confiés à l'Atelier d'archéologie médiévale, à Moudon.

La façade du corps principal (partie occidentale), construite en 1696 mais plus récente que la partie orientale, était recouverte par un crépi giclé au ciment, relativement récent et en bon état. L'idée était de la conserver et de la peindre. Mais les résultats de l'analyse furent surprenants : sous le crépi se cachaient les preuves qu'à l'origine la façade avait été conçue et réalisée selon les modèles de l'architecture classique de la fin du XVIIe siècle, d'influence française. Les contrecœurs étaient saillants, les encadrements en molasse des fenêtres se prolongeaient vers le bas et encadraient les contrecœurs. Le crépi original était couvert d'un badigeon blanc alors qu'un badigeon gris foncé recouvrait les parties en molasse (cadres et cordons). Il est presque certain que ces éléments furent supprimés et recouverts d'un crépi au ciment lors de la dernière rénovation, exécutée en ce siècle.

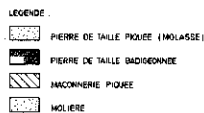
Cette découverte était trop importante pour être laissée sans suite. La décision fut donc prise de piquer le crépi au ciment et de reconstituer, par le jeu du nouveau crépissage et de la peinture, la façade d'origine.

Il eut été plus cohérent et esthétiquement plus satisfaisant de ne pas reposer les volets car la façade d'origine n'avait pas été conçue pour cela. Toutefois, les impératifs de confort actuel ont dicté le compromis de leur conservation.

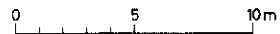
Alexandre ANTIPAS
Architecte au
Service des bâtiments



Relevé archéologique



Reconstitution du décor peint



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Confirmation du mandat	Automne 1980
Relevés	Mars 1981
Avant-projet	Avril-juin 1981
Projet définitif	Automne 1981
Etudes de détails	Janvier 1982
Plans d'exécution	Février-avril 1982
Préparation des soumissions	Avril 1982
Appels de soumissions	Juin 1982
Devis	Août 1982
Approbation du crédit	Octobre 1982
Mise à l'enquête	Octobre 1982
Début des travaux	Avril 1983
Fin des travaux	Juillet 1984
Décompte final	Juin 1985

MACONNERIE

Démolition de l'appendice sanitaire en façade sud-ouest, de certains galandages, cloisonnements, canaux de fumée. Piquage de nombreux enduits fusés ou inadéquats des murs et plafonds.

Dépose du plancher en brique terre cuite des combles.

Création et remise en valeur de deux fenêtres au rez-de-chaussée côté rue de Grenade.

Restructuration des écoulements à la canalisation existante.

Assainissement partiel des fondations.

Piquage du crépi ciment de l'ensemble des façades.

Construction de divers galandages dans les appartements ainsi que de nouveaux canaux de fumée.

Application sur anciens murs conservés de crépis à la chaux deux couches lissées truelle.

Construction d'un escalier tournant en béton armé pour distribution appartement secondaire.

Empochement des façades, crépi à la chaux deux couches appliqué à la truelle.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages légers sur les trois façades, y compris pont de ferblantier.

CHARPENTE

Démontage d'une partie du chevronnage - lambrissage des avant-toits, repose à neuf de chevronnage, larmiers, virevents, lambrissage d'avant-toit.

Exécution d'une sous-toiture à clin, en planches sapin brut 24 m/m.

Pose sur toute la surface des combles et sur solives d'un plancher NOVOPAN 30 m/m.
Pose sur le NOVOPAN de panneaux isolants type "HOMISOL".
Traitement d'une partie de la charpente par le procédé d'injection "PARAXIL".
Reconstitution d'une panne intermédiaire par le système "RENOFOR".

PIERRE NATURELLE

Ravalement par broissage des anciens encadrements, montants, couvertes, corniches en molasse.
Remplacement de pièces de molasse pour montants - couvertes et tablettes.
Exécution d'un perron d'entrée appartement secondaire en grès molière.
Lavage et broissage soubassements en molasse.

MENUISERIE

Restauration de la menuiserie intérieure et extérieure ancienne, soit : portes, fenêtres, doubles-fenêtres, volets, boiseries intérieures, etc...
Nouvelles portes à cadres - faux-cadres et embrasures, le tout à peindre.

VITRERIE

Restauration de l'ancienne vitrerie, pose de verre isolant pour la verrière du rez-de-chaussée.

FERBLANTERIE - COUVERTURE

Dépose de l'ancienne ferblanterie.
Repose à neuf de l'entier de la ferblanterie en cuivre.
Dépose de l'entier des tuiles plates existantes.
Broissage et lavage des tuiles récupérées (30%).
Evacuation de 9'000 tuiles défectueuses.
Pose de tuiles neuves mélangées aux anciennes, type plates Monuments historiques, dim. 38/17 cm.

PARATONNERRE

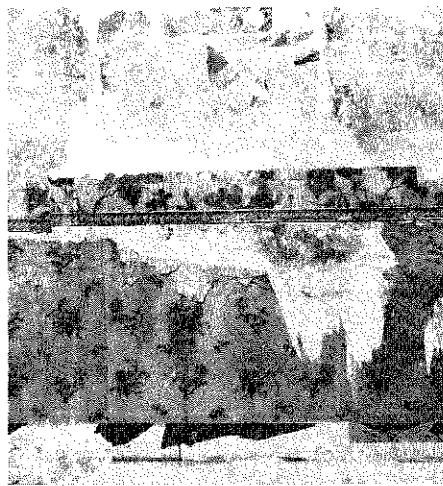
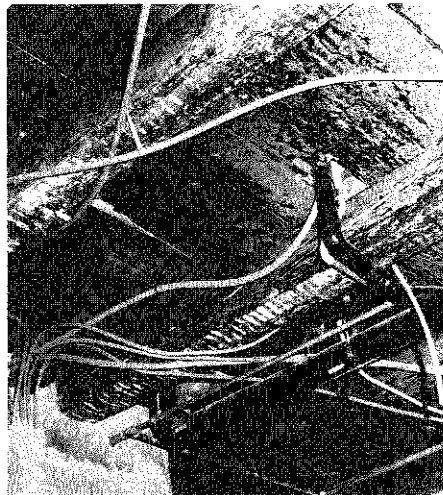
Pose d'une installation de protection contre la foudre.

MENUISERIE EXTERIEURE

Lessivage/décapage et nouvelle peinture sur toutes les anciennes fenêtres, doubles-fenêtres, volets, avant-toits.
Peinture à l'huile, impression à la céruse et oxyde de zinc, sur volets, motifs et ton d'origine.
Déroutillage de toutes les parties métalliques, peinture une couche minium de plomb, deux couches peinture émail.
Application de peinture minérale sur tous les éléments en molasse.
Application d'une peinture à la chaux "FRESCO" sur mortier frais, deux couches, avec 8% huile de lin.
Façade rue de Grenade, encadrements et corniches gris foncé, crépi teinté rose clair.
Façade côté jardin, encadrements et corniches brun tête de nègre, crépi teinté coquille d'oeuf.

ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante.
Nouveau raccordement électrique anciennement aérien et téléphonique sur nouveau tableau.
Nouvelle installation avec quelques éléments de lustrerie intégrés.



CHAUFFAGE

Dépose de l'installation et chaudière existante.
Evacuation de la citerne à mazout.
Pose d'une nouvelle installation et chaudière à gaz.

VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique dans les salles de bains et W.-C.

INSTALLATION CUISINES

Pose de nouveaux agencements dans les deux appartements.

SANITAIRE

Démontage de l'ancienne installation.
Nouvelle introduction d'eau.
Installations neuves pour bains, W.-C., buanderie.

PLATRERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS

Gypage sur partie de murs anciens.
Construction de galandages en plâtre ALBA.
Exécution de plafonds suspendus avec profils métalliques pour joints négatifs.
Pose de toile calicot sur plafonds anciens fissurés.
Peinture de dispersion deux couches sur plafonds et murs.
Peinture à l'huile sur crépi ribé fin du maçon.
Lessivage et peinture à l'huile ton gris clair sur toutes les boiseries anciennes et neuves.
Décapage fort sur boiseries du bureau du pasteur, puis peinture copal mat.
Peinture à la chaux trois couches sur vieux murs.
Peinture à la colle, teintée sur murs bureau du pasteur.
Pose de papiers ingrainés dans toutes les pièces sur murs neufs puis deux couches de dispersion.

SERRURERIE

Construction d'une verrière et profilés thermolaqués teinte bordeaux.

CARRELAGES

Pose de carrelages au sol des dégagements, cuisines, bains, W.-C.
Pose de faïences au dos des lavabos et W.-C. séparés.
Pose de faïences dans bains et cuisines.

PARQUETS

Remise en état partielle de parties de plancher.
Ponçage et encausticage de tous les parquets.

REVETEMENTS DE SOLS

Pose de moquette laine chambre parents petit appartement.
Pose de tapis synthétique dans chambre enfants.
Pose de tapis coco dans cage d'escaliers petit appartement.

FUMISTERIE

Restauration de la cheminée existante du petit appartement.
Pose et restauration d'un fourneau en catelles, dans le bureau du pasteur, récupéré d'une ancienne démolition.



AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Nettoyage et évacuation des plantations existantes dans le jardin au sud-ouest.
 Nouvel engazonnement et plantations.
 Ordonnancement de jardins d'agrément, création de deux zones bien distinctes.

Conseil de Paroisse

DE

MEUBON



Meubon, le 25 Août 1894

M
 Le parquet a été posé le 22-25
 Août 1894 par MM Luceur & Desrochers maçons
 au prix de frs 8, 25 le mètre, tout posé.
 M. M. Viquerat Secrétaire du Département
 de l'Agriculture.
 Curé, vicaire de Meubon
 Lagier C. S. pasteur

Prix de pain : le kilo (de bis) 0.26
 viande 1.70
 lait le litre 0.18
 sucre le kilo 0.60 à 0.70
 Vin le litre de 1893, de 0.40 à 0.50 à gros
 0.30 à les cabarets.

*Quand ce parquet ne sera-t-il usé à et tout à
 renouvelé ? Sans doute la génération actuelle aura posé.
 Un nouveau parquet occupera la cure. Salut à lui
 de la part de son collègue de 1894...*

L. Lagier pasteur

Document trouvé dans le parquet lors des travaux

SELON LA NORME SIA 116

Rez	: Partie de droite	589,00 m3
	: Partie de gauche	150,00 m3
1er étage	: Partie de droite	503,00 m3
	: Partie de gauche	144,00 m3
2ème étage	: Partie de droite	579,00 m3
	: Partie de gauche	144,00 m3
Combles	: Partie de droite	587,00 m3
	: Partie de gauche	132,00 m3

TOTAL CUBE SIA 116

2'828,00 m3

Dont habités (48,44%)

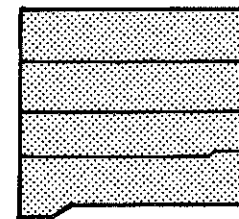
1'370,00 m3

Dont à louer (10,43%)

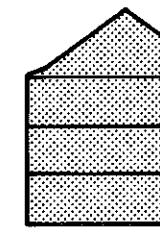
295,00 m3

Dont non habités (41,13%)

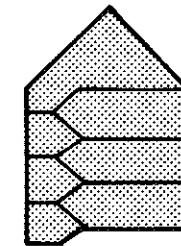
1'163,00 m3



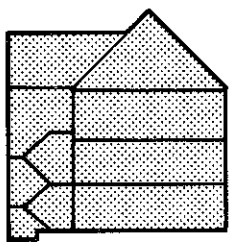
COUPE A-A



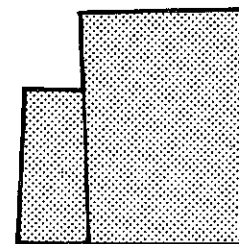
COUPE B-B



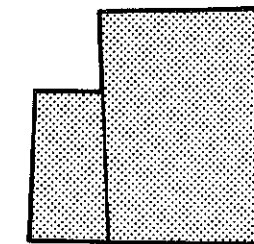
COUPE C-C



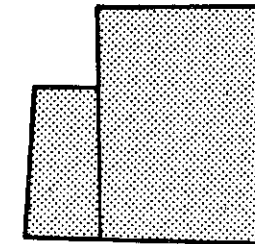
COUPE D-D



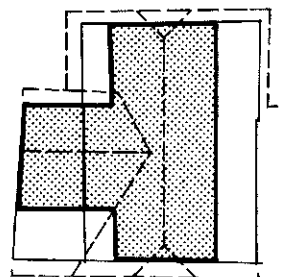
REZ-DE-CHAUSSEE



1er ETAGE



2ème ETAGE



COMBLES

CALCUL DU CUBE

MATRICE DES SURFACES		
Surface de la parcelle		525,00 m2
Surface bâtie avant transformation		220,00 m2
Surface bâtie après transformation		215,00 m2
Surface jardin		310,00 m2
MATRICE DES COUTS		
Coût CFC 2/m3 SIA 116	Fr.	301.30/m3
Coût CFC 2/m2 brut	Fr.	1'331.35/m2
Coût total/m3 SIA 116	Fr.	350.60/m3
Coût total/m2 net	Fr.	1'549.30/m2
SURFACE NETTE DES PLANCHERS		
Après transformation		
Rez :		
Locaux communs + dégagements		57,00 m2
Surface à louer		61,00 m2
Locaux communs et dégagements		30,00 m2
<hr/>		
TOTAL APPARTEMENTS A LOUER		148,00 m2
1er étage :		
Appartement du pasteur		128,00 m2
Appartement à louer		33,00 m2
<hr/>		
TOTAL		151,00 m2
2ème étage :		
Appartement du pasteur		128,00 m2
Appartement à louer		33,00 m2
<hr/>		
TOTAL		161,00 m2
Combles :		
Galetas		180,00 m2
<hr/>		
TOTAL SURFACES NETTES HABITEES (48,75%)		312,00 m2
TOTAL SURFACES NETTES A LOUER (9,53%)		61,00 m2
TOTAL SURFACES NETTES NON HABITEES (41,72%)		267,00 m2
<hr/>		
TOTAL DES SURFACES NETTES (100,00%)		640,00 m2
<hr/>		

CFC 2		100%	852'068.--	85,5%
211	Maçonnerie	285'450.--		28.7%
211.1	Echafaudages	14'600.--		1.4%
214	Charpente	36'940.--		3.7%
214.6	Traitement charpente	7'400.--		0.7%
214.7	Restauration charpente	2'600.--		0.2%
216	Pierre artificielle			
	+ naturelle	36'500.--		3.6%
221-	Menuiserie			
226	extérieur + volets	13'450.--		1.3%
222	Ferblanterie	10'800.--		1.0%
223	Paratonnerre	3'160.--		0.3%
224	Couverture	30'840.--		3.1%
227	Peinture extérieure	25'100.--		2.5%
23	Installation électrique	41'100.--		4.1%
24	Installation chauffage	36'200.--		3.6%
25	Installation sanitaire	26'880.--		2.7%
252	Cuisine	14'000.--		1.4%
271	Plâtrerie	2'000.--		0.2%
272	Serrurerie	10'165.--		1.0%
273	Menuiserie intérieure	58'490.--		5.9%
281	Revêtements de sols	11'930.--		1.2%
281.6	Carrelage	9'400.--		0.9%
282	Peinture	43'900.--		4.4%
283.2	Plafonds suspendus	9'000.--		0.9%
283.2	Plafonds Baracuda	1'300.--		0.1%
287	Nettoyages	2'930.--		0.3%
291	Honoraires architecte	93'800.--		9.4%
292	Honoraires ingénieur	1'490.--		0.1%
293	Honoraires géomètre	252.--		0.1%
293.1	Honoraires archéologue + spécialistes	16'001.--		1.6%
293.2	Honoraires Archéotech	6'390.--		0.6%
CFC 4			7'800.--	0.8%
4	Aménagements extérieurs	7'800.--		
CFC 5			21'245.--	2.1%
51	Autorisations/taxes	8'102.--		
52	Reproductions documents	2'070.--		
59	Frais divers	7'935.--		
	Electricité - taxes	3'138.--		
CFC 8			95'430.--	9.6%
811	Maçonnerie	3'650.--		
827	Peinture extérieure	8'100.--		
873	Menuiserie intérieure	6'340.--		
881	Revêtement de sol	320.--		
882	Peinture	11'530.--		
884	Fumisterie	13'963.--		
893.6	Honoraires spécialistes	33'516.--		
	Photographe	10'669.--		
891	Honoraires architecte	4'000.--		
893.1	Honoraires archéologue	3'342.--		
CFC 9			15'010.--	1.5%
9	Oeuvre d'art - décoration	15'010.--		
TOTAL DES TRAVAUX *			991'553.--	100%

* Hausses comprises dans total des travaux

LES ENTREPRISES

G. FARDEL	Maçonnerie	Moudon
G. FORNEROD	Echafaudages	Moudon
J.-P. AEBISCHER	Charpente	Curtilles
BENON S.A.	Rest. charpente	Lausanne
G. ZEN	Pierre naturelle + artificielle	Moudon
M. KOVINGER	Menuiserie int. + ext.	Moudon
PERO S.A.	Ferblanterie-couverture	Moudon
HAHNI S.A.	Paratonnerre	Lausanne
G. FORNEROD	Plâtrerie-peinture	Moudon
A. + J. BUTTEX	Peinture	Moudon
ETTER + MARTINET S.A.	Inst. électrique	Sottens
A. + C. DESPONDS	Inst. chauffage	Moudon
J. REYMOND	Inst. sanitaire	Moudon
BAATARD + BELET S.A.	Plafond tendu	Lausanne
Ph. STECK	Serrurerie	Moudon
MENETREY S.A.	Rev. de sols	Le Mont
F. CHANEZ	Rev. de sols	Moudon
R. AMY	Carrelages	Moudon
WEIGLE S.A.	Fumisterie	St-Sulpice
CUISINE MODERNE S.A.	Cuisines	Moudon
JACCARD	Nettoyages	Romanel
P. LEGERET	Paysagiste	Villars-Mendraz

26 Juin 1989 Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10, CH - 1014, Lausanne
Conception graphique : André Bovey, AS6
Photos : Louise Decoppet (Laboratoire Graphart)
à Genève et François Bertin, Grandvaux
Impression : Favre et Winteregg, Bussigny
